

ZOOM SUR LES ACTIVITÉS DE TRANSPORT-LOGISTIQUE

Le transport et la logistique regroupent quatre types d'activités ayant chacune leurs particularités :

- **le transport routier de marchandises ;**
- **les services auxiliaires ;**
- **le transport non routier ;**
- **le transport routier de voyageurs.**

Les fiches suivantes, classées par ordre croissant du nombre de salariés, détaillent les principales caractéristiques de l'appareil productif de ces activités : le nombre et la localisation des établissements ainsi que des salariés, les dynamiques en œuvre en termes de création, survie et mobilité des établissements, le lien entre les salariés et leur centre de décision, autrement dit le degré de dépendance des salariés nordistes à des centres de décision situés dans d'autres régions, et le degré de rayonnement des centres de décision du Nord-Pas-Calais sur les salariés des autres régions.

Transport routier de marchandises

En Nord-Pas-de-Calais, en 2005, le transport routier de marchandises comprend 2 630 établissements pour 26 100 postes salariés. Ceux-ci sont répartis principalement en transports routiers de marchandises interurbains (58%), transports routiers de marchandises de proximité (26%) et messagerie, fret express (12%).

Les établissements employeurs de transport routier de marchandises sont davantage répartis sur le territoire régional que les autres activités de Transport-Logistique. Une concentration des établissements existe néanmoins de la métropole lilloise jusqu'à Arras, traduisant l'influence de l'autoroute A1. En termes de salariés, l'activité est beaucoup plus présente qu'en moyenne dans la région en Artois-Ternois et dans la zone de Lens-Hénin.

En 2005, dans le transport routier de marchandises, le taux de création d'établissements s'élève à 10%, soit 0,6 point de plus qu'en moyenne nationale. Le taux de survie à cinq ans des établissements est de 41%. C'est le plus bas du transport et de la logistique, mais il est supérieur de 3 points à la moyenne nationale. Le transport routier de marchandises se distingue également des autres secteurs par une mobilité plus forte en termes de transferts d'établissements : 32 établissements déménagent à l'intérieur de la région en moyenne chaque année pour 1 000 établissements présents, contre 25 pour le transport et la logistique, et 17 en moyenne toutes activités confondues.

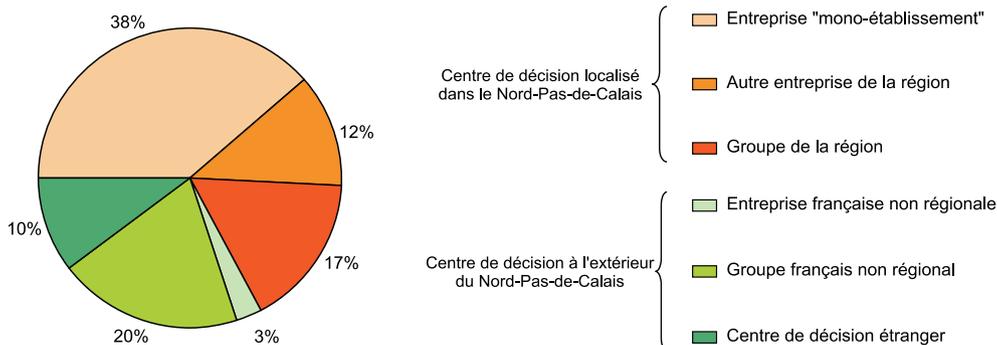
Le secteur est par ailleurs marqué par une forte autonomie. En effet, les deux tiers des salariés nordistes du transport routier de marchandises dépendent d'un centre de décision situé dans le Nord-Pas-de-Calais, contre 44% pour l'ensemble des secteurs du transport et de la logistique. En particulier, 38% des salariés travaillent au sein d'une entreprise mono-établissement (contre 23% pour le transport et la logistique).

RÉPARTITION DES POSTES SALARIÉS DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES AU 31/12/2004

	Nombre	%
Ensemble	26 111	100,0
<i>Transport routier ou par conduites de marchandises</i>		
Transports routiers de marchandises interurbains	15 060	57,7
Transports routiers de marchandises de proximité	6 744	25,8
Déménagement	562	2,2
Location de camions avec conducteur	469	1,8
Transports par conduites	87	0,3
<i>Organisation du transport de fret</i>		
Messagerie, fret express	3 189	12,2

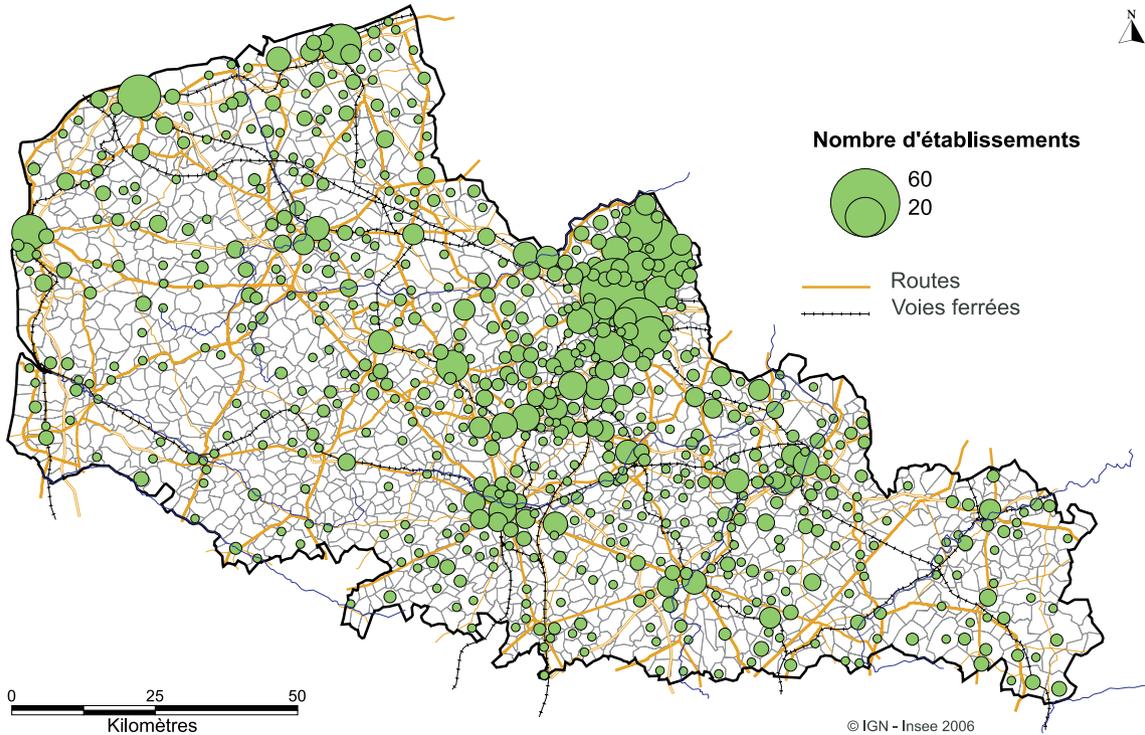
Source : Insee - Clap

RÉPARTITION DES SALARIÉS DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES TRAVAILLANT DANS LA RÉGION EN 2000 SELON LA SITUATION DU CENTRE DE DÉCISION



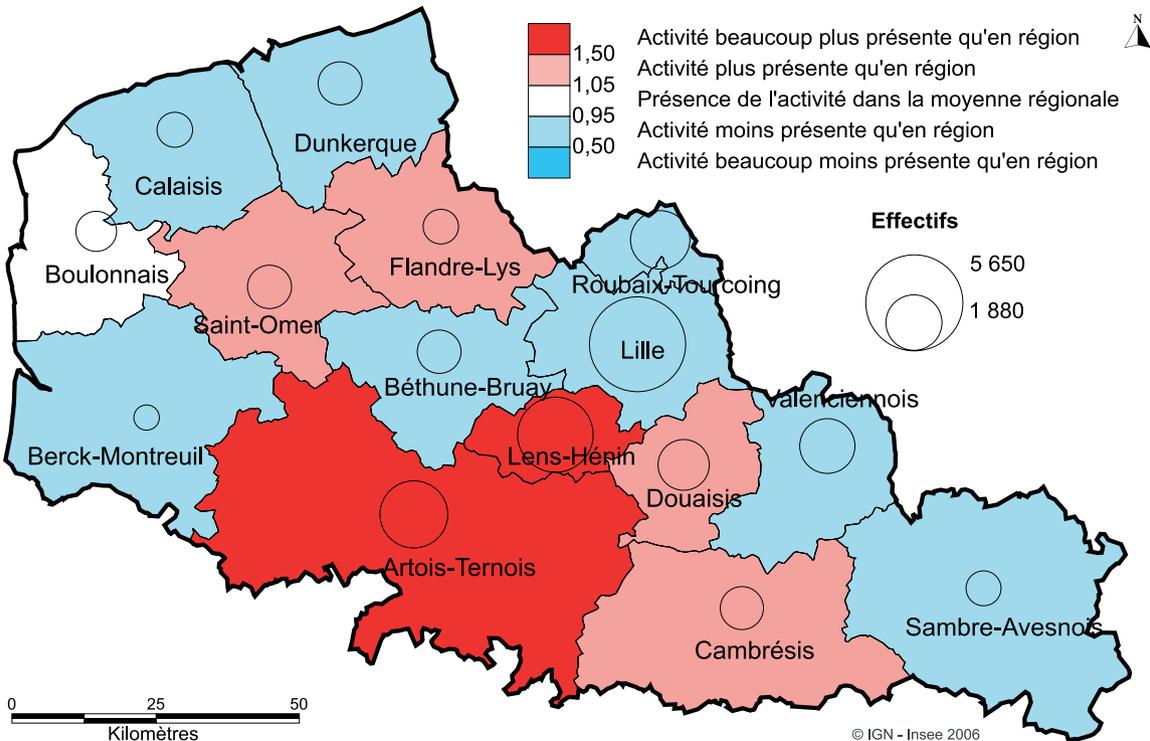
Champ : Établissements du secteur marchand non agricole, employant des salariés
Source : Insee - Sirene - DADS - Lifi 2000

LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES EN 2004



Source : Insee - Clap

NOMBRE DE POSTES SALARIÉS ET SPÉCIFICITÉ EN TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES AU 31 DÉCEMBRE 2004



Note de lecture : La présence de l'activité est définie selon l'indice de spécificité : rapport entre la part du secteur dans la zone et la part du secteur dans la région, en terme d'effectif salarié. Lorsque l'indice de spécificité est supérieur à 1, l'activité est davantage présente dans la zone par rapport à sa présence moyenne dans la région.

Source : Insee - Clap

Services auxiliaires

En Nord-Pas-de-Calais, en 2005, les services auxiliaires comprennent 840 établissements pour 15 150 postes salariés. Ceux-ci sont répartis principalement en entreposage non frigorifique (33%), organisation des transports internationaux (22%) et conditionnement à façon (21%).

Les établissements employeurs des services auxiliaires sont très concentrés, essentiellement autour des deux pôles que sont Dunkerque, pour son activité portuaire, et Lille, où sont implantés de nombreux établissements dans l'organisation des transports internationaux et la gestion d'infrastructures de transports terrestres. En termes de salariés, l'activité est beaucoup plus présente qu'en moyenne dans la région dans les zones de Lens-Hénin et de Dunkerque.

En 2005, le taux de création d'établissements s'élève à 10,3%, soit 0,6 point de moins qu'en moyenne nationale. En Transport-Logistique, c'est dans ce secteur que le taux de création est le plus élevé. Le taux de survie à cinq ans des établissements est de 43%, inférieur de 10 points à la moyenne nationale. Les établissements des services auxiliaires sont moins mobiles qu'en moyenne pour le Transport-Logistique : 16 établissements déménagent à l'intérieur de la région en moyenne chaque année pour 1 000 établissements présents. Ils se situent dans la moyenne pour l'ensemble des activités.

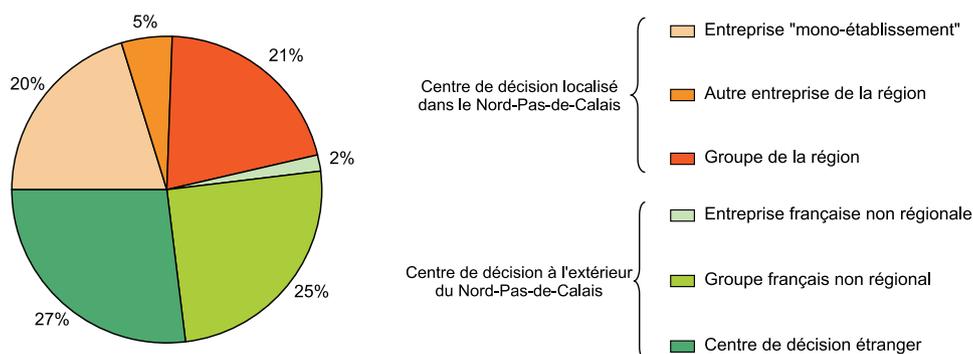
Le secteur est marqué par un rayonnement élevé, supérieur à la moyenne des régions de province. En effet, 45% des salariés liés à un centre de décision nordiste travaillent hors du Nord-Pas-de-Calais (33% pour la province). Les salariés de la région sont également plus autonomes qu'en province : 46% des salariés nordistes dépendent d'un centre de décision situé dans le Nord-Pas-de-Calais, contre 36% en province. Les salariés dépendent plus souvent de centres de décision étrangers et beaucoup moins de groupes français non régionaux qu'en moyenne pour le Transport-Logistique (respectivement 27% et 25%, contre 10% et 44% en moyenne en Transport-Logistique).

RÉPARTITION DES POSTES SALARIÉS DES SERVICES AUXILIAIRES AU 31/12/2004

	Nombre	%
Ensemble	15 151	100,0
<i>Manutention, entreposage, gestion d'infrastructures</i>		
Entreposage non frigorifique	4 976	32,8
Entreposage frigorifique	864	5,7
Services portuaires, maritimes et fluviaux	747	4,9
Manutention non portuaire	512	3,4
Manutention portuaire	509	3,4
Gestion d'infrastructures de transports terrestres	285	1,9
Services aéroportuaires	15	0,1
<i>Organisation du transport de fret</i>		
Organisation des transports internationaux	3 361	22,2
Affrètement	701	4,6
<i>Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises</i>		
Conditionnement à façon	3 181	21,0

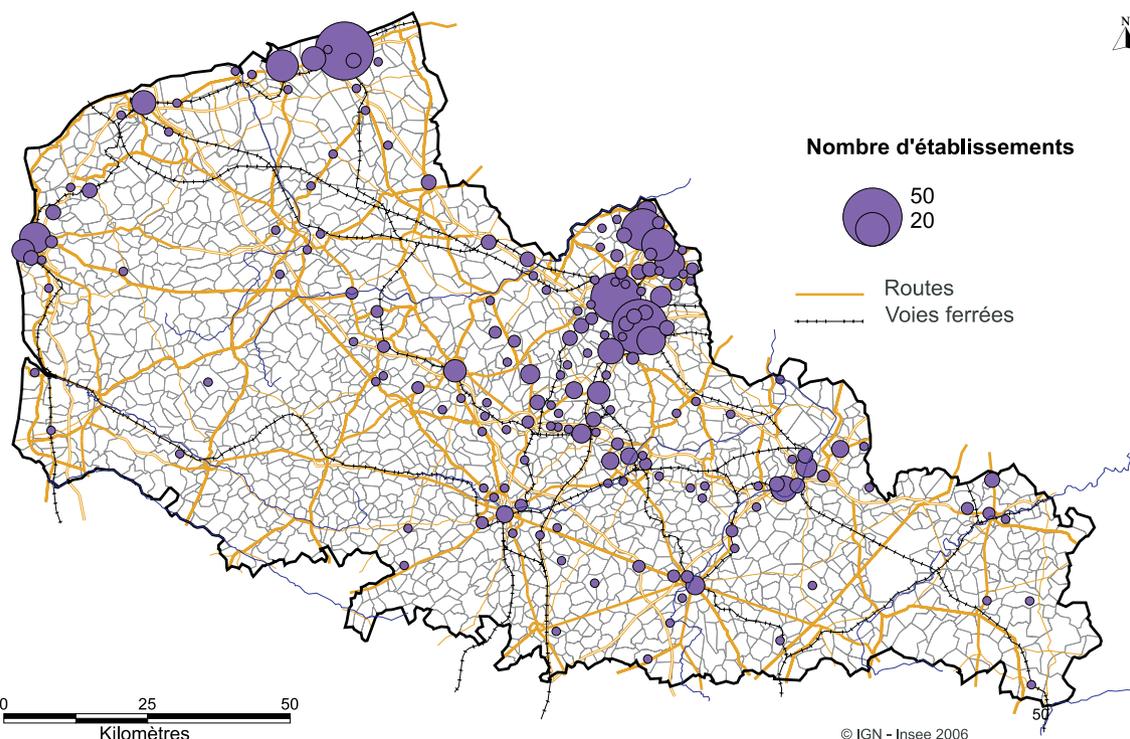
Source : Insee - Clap

RÉPARTITION DES SALARIÉS DES SERVICES AUXILIAIRES TRAVAILLANT DANS LA RÉGION EN 2000 SELON LA SITUATION DU CENTRE DE DÉCISION



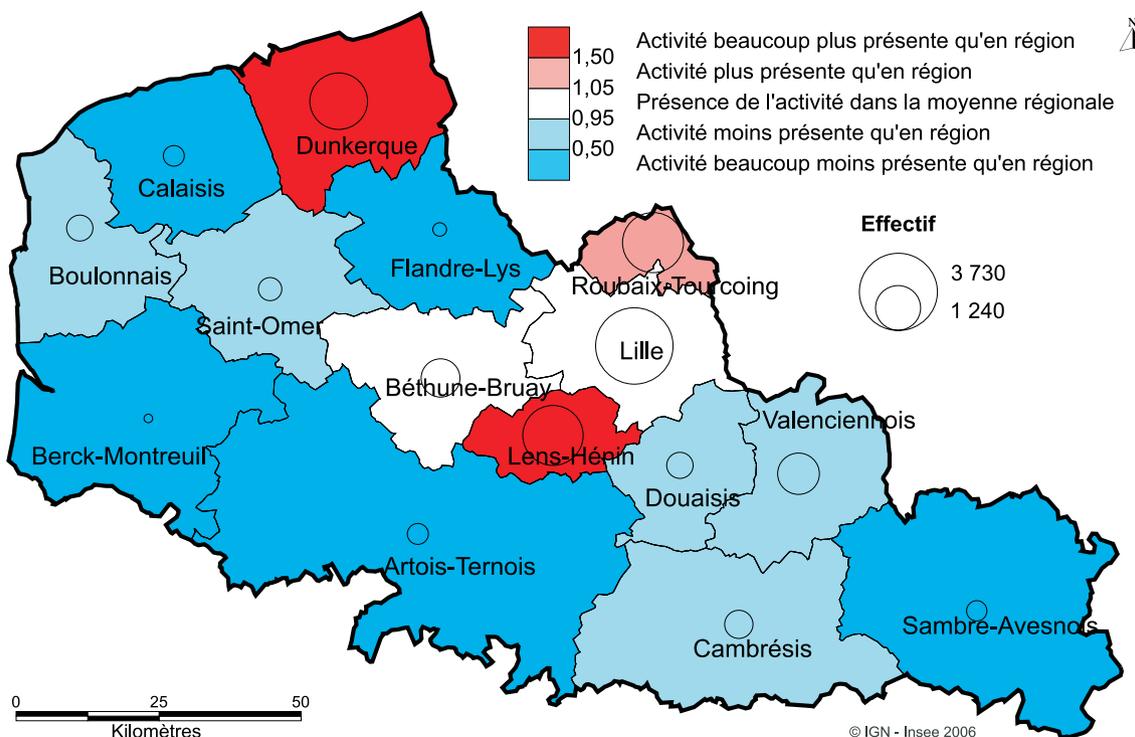
Champ : Établissements du secteur marchand non agricole, employant des salariés
Source : Insee - Sirene - DADS - Lifi 2000

LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DES SERVICES AUXILIAIRES EN 2004



Source : Insee - Clap

NOMBRE DE POSTES SALARIÉS ET SPÉCIFICITÉ EN SERVICES AUXILIAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2004



Note de lecture : La présence de l'activité est définie selon l'indice de spécificité : rapport entre la part du secteur dans la zone et la part du secteur dans la région, en terme d'effectif salarié. Lorsque l'indice de spécificité est supérieur à 1, l'activité est davantage présente dans la zone par rapport à sa présence moyenne dans la région.

Source : Insee - Clap

Transport non routier

Le transport non routier est une activité atypique dans le domaine du transport et de la logistique, en raison du quasi-monopole de la SNCF et de l'importance du transmanche dans la région. En Nord-Pas-de-Calais, en 2005, le transport non routier comprend ainsi 590 établissements pour 12 030 postes salariés, essentiellement en transports ferroviaires (94%), tandis que le transport maritime en représente 5%.

Les établissements employeurs du transport non routier sont localisés principalement au niveau des grandes agglomérations et le long des voies ferrées. En termes de salariés, l'activité est beaucoup plus présente qu'en moyenne dans la région dans le Calaisis. Le transport non routier est également davantage présent dans les zones d'emploi du Douaisis, de la Sambre-Avesnois, de Lille et de Dunkerque.

Le taux de création d'établissements est particulièrement faible en transport non routier : en 2005, il est de 3,4%, contre 5,1% au niveau national. Le taux de survie à cinq ans des établissements est par contre assez élevé, à hauteur de 64% dans la région, soit 13 points de plus qu'en moyenne nationale. Le transport non routier présente ainsi le taux de survie le plus élevé des établissements de Transport-Logistique. Ce secteur est peu concerné par les transferts d'établissements : seuls 3 établissements déménagent à l'intérieur de la région en moyenne chaque année pour 1 000 établissements présents, contre 25 pour le transport et la logistique.

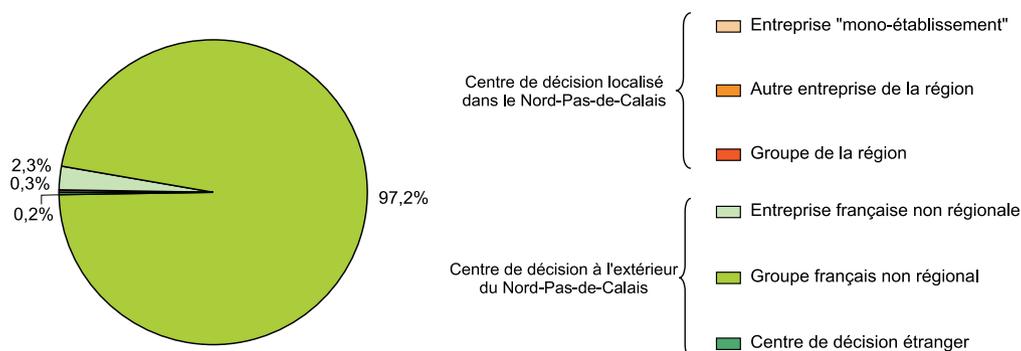
La quasi-totalité des salariés travaillant dans le transport non routier dans la région est liée à des centres de décision situés en dehors du Nord-Pas-de-Calais : 97% dépendent d'un groupe français non régional (contre 44% pour le transport et la logistique). De la même façon, le secteur n'est pas rayonnant.

RÉPARTITION DES POSTES SALARIÉS DU TRANSPORT NON ROUTIER DE MARCHANDISES AU 31/12/2004

	Nombre	%
Ensemble	12 030	100,0
<i>Transports ferroviaires</i>		
Transports ferroviaires	11 253	93,6
<i>Transports par eau</i>		
Transports maritimes	624	5,2
Transports fluviaux	76	0,6
<i>Transports aériens</i>		
Transports aériens réguliers	77	0,6

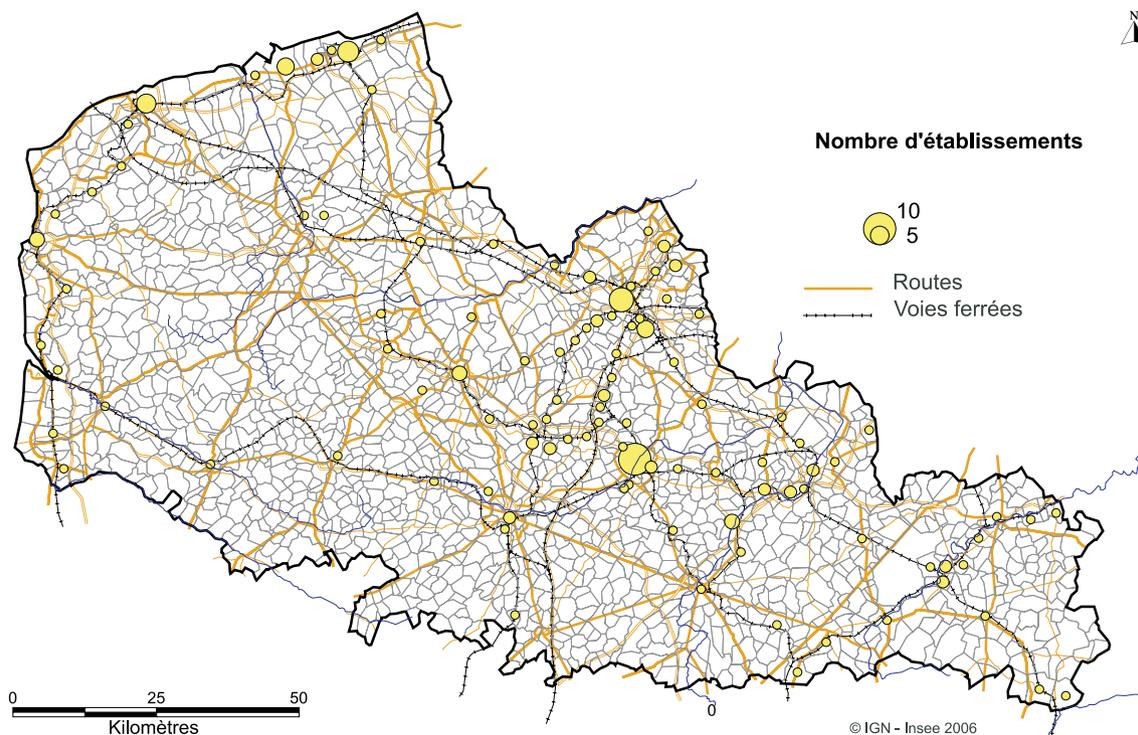
Source : Insee - DADS

RÉPARTITION DES SALARIÉS DU TRANSPORT NON ROUTIER TRAVAILLANT DANS LA RÉGION EN 2000 SELON LA LOCALISATION DU CENTRE DE DÉCISION



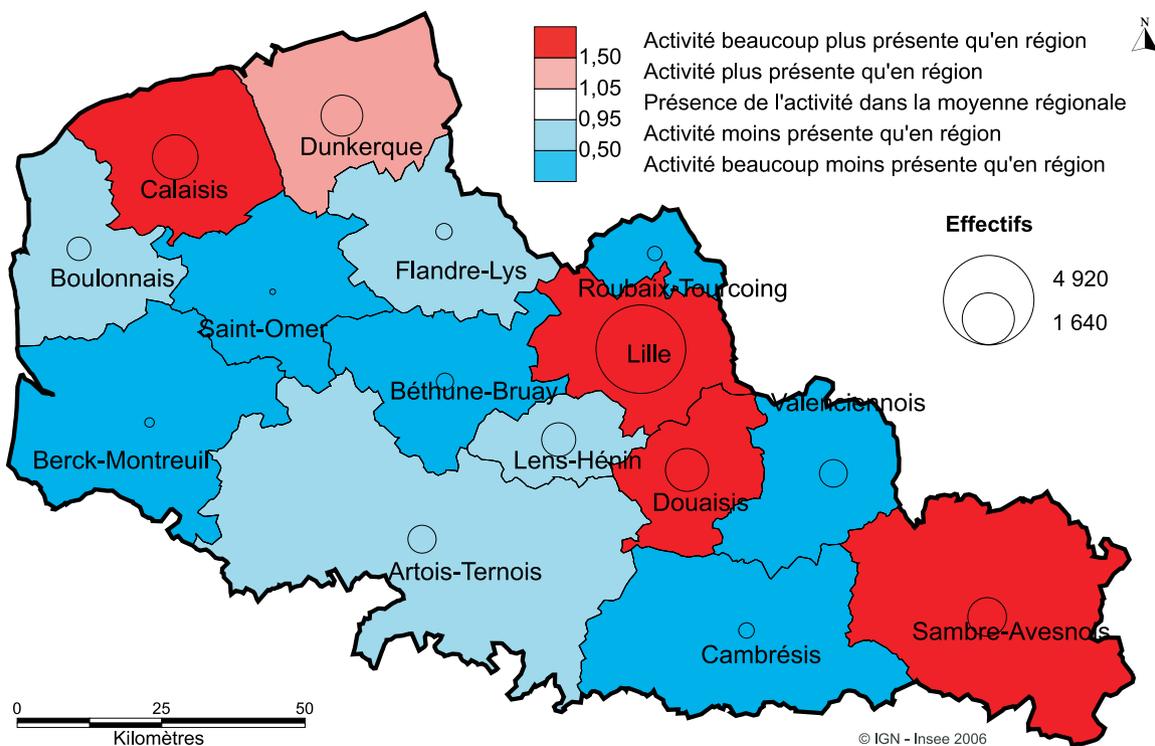
Champ : Établissements du secteur marchand non agricole, employant des salariés
Source : Insee - Sirene - DADS - Lifi 2000

LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DU TRANSPORT NON ROUTIER EN 2004



Source : Insee - Clap

NOMBRE DE POSTES SALARIÉS ET SPÉCIFICITÉ EN TRANSPORT NON ROUTIER AU 31 DÉCEMBRE 2004



Note de lecture : La présence de l'activité est définie selon l'indice de spécificité : rapport entre la part du secteur dans la zone et la part du secteur dans la région, en terme d'effectif salarié. Lorsque l'indice de spécificité est supérieur à 1, l'activité est davantage présente dans la zone par rapport à sa présence moyenne dans la région.

Source : Insee - Clap

Transport routier de voyageurs

En Nord-Pas-de-Calais, en 2005, le transport routier de voyageurs comprend 840 établissements pour 7 150 postes salariés. Ceux-ci sont répartis en transports urbains de voyageurs (50%) et en transports routiers réguliers de voyageurs (37%).

Les trois quarts des établissements du transport routier de voyageurs n'ont pas de salariés. Les établissements employeurs sont localisés principalement à Lille (12 établissements). En termes de salariés, l'activité est davantage présente qu'en moyenne dans la région dans les zones d'emploi de Dunkerque, de Lille et de la Sambre-Avesnois.

En 2005, dans le transport routier de voyageurs, le taux de création d'établissements s'élève à 9,4%, soit 1,8 point de plus qu'en moyenne nationale. Le taux de survie à cinq ans des établissements est de 48%, inférieur de 11 points à la moyenne nationale. La mobilité des établissements de transport routier de voyageurs est située dans la moyenne du transport et de la logistique : 26 établissements déménagent à l'intérieur de la région en moyenne chaque année pour 1 000 établissements présents. Ils sont ainsi plus mobiles que l'ensemble des activités (17%).

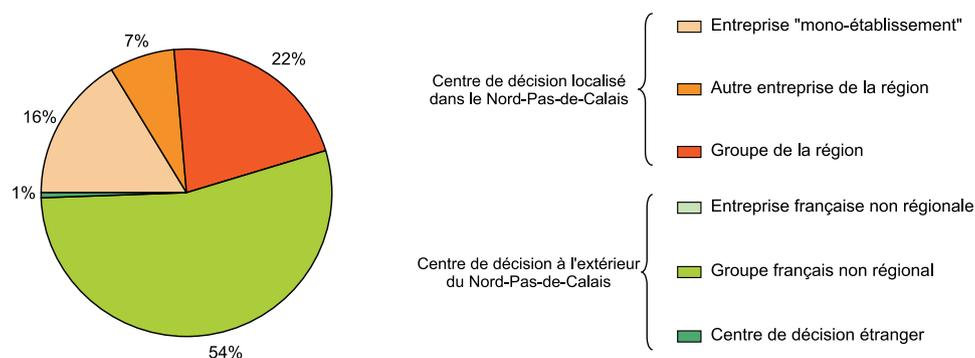
Le degré de dépendance du secteur vis-à-vis de centres de décision extrarégionaux est situé dans la moyenne du transport et de la logistique, mais supérieur à la moyenne de province : 55% des salariés nordistes dépendent d'un centre de décision situé hors du Nord-Pas-de-Calais, contre 38% en province. Par rapport aux autres secteurs du transport et de la logistique, le transport routier de voyageurs se distingue par une proportion plus élevée de salariés dépendant d'un groupe français non régional (54% contre 44%). Le secteur n'est pas rayonnant.

RÉPARTITION DES POSTES SALARIÉS DU TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS AU 31/12/2004

	Nombre	%
Ensemble	7 152	100,0
<i>Transport routier de voyageurs</i>		
Transports urbains de voyageurs	3 600	50,3
Transports routiers réguliers de voyageurs	2 627	36,7
Autres transports routiers de voyageurs	770	10,8
Transport de voyageurs par taxis	155	2,2

Source : Insee - Clap

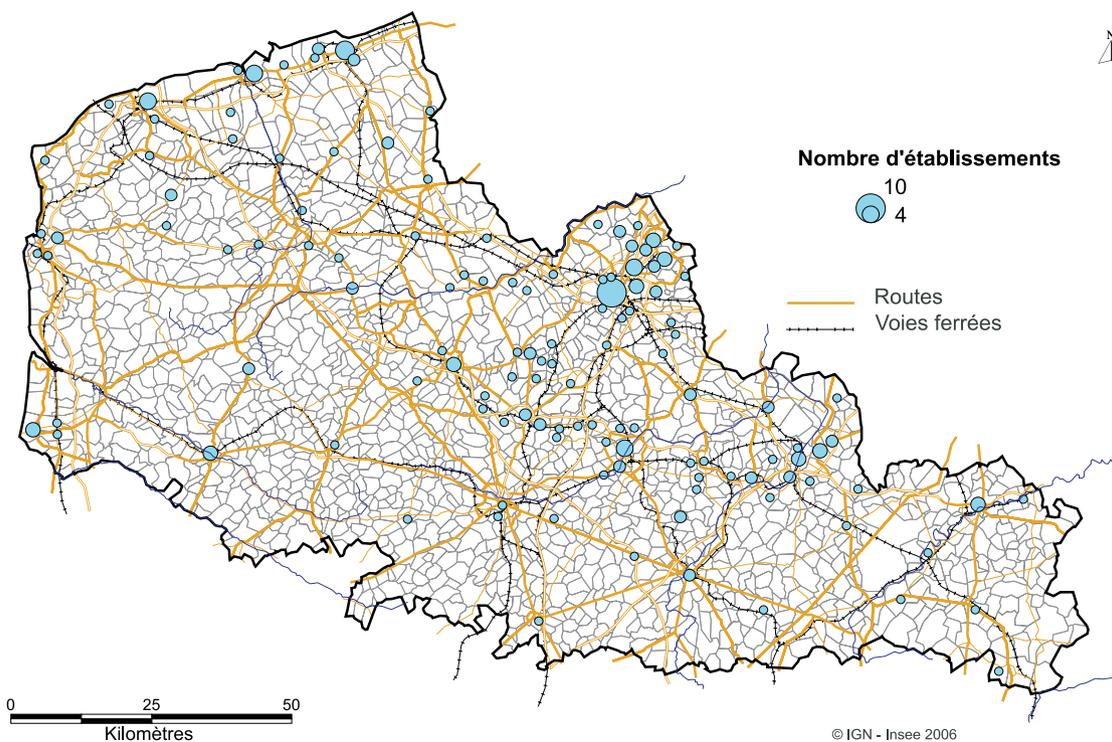
RÉPARTITION DES SALARIÉS DU TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS TRAVAILLANT DANS LA RÉGION EN 2000 SELON LA LOCALISATION DU CENTRE DE DÉCISION



Champ : Établissements du secteur marchand non agricole, employant des salariés

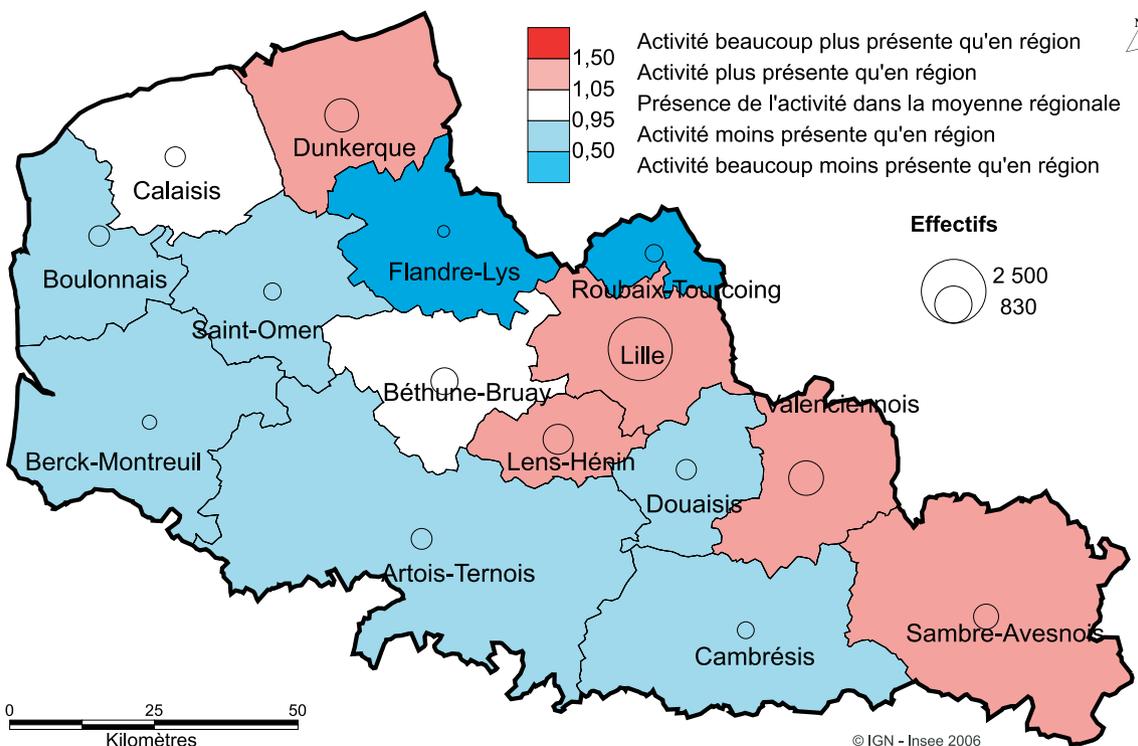
Source : Insee - Sirene - DADS - Lifi 2000

LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DU TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS EN 2004



Champ : Source : Insee - Clap

NOMBRE DE POSTES SALARIÉS ET SPÉCIFICITÉ EN TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS AU 31 DÉCEMBRE 2004



Note de lecture : La présence de l'activité est définie selon l'indice de spécificité : rapport entre la part du secteur dans la zone et la part du secteur dans la région, en terme d'effectif salarié. Lorsque l'indice de spécificité est supérieur à 1, l'activité est davantage présente dans la zone par rapport à sa présence moyenne dans la région.

Source : Insee - Clap